

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du jeudi 11 septembre 2014 à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Rémi Robidoux, Marielle Duhème, Florent Ricard, Paul André Ricard et Howard Welburn formant quorum sous la présidence du maire.

Sont également présentes mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse, greffière.

Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté.

**14-09-11-3622 Il est proposé par monsieur Florent Ricard
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité:**

Que le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du jeudi 11 septembre 2014 à 19 h 09.

Adopté

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Séance extraordinaire du jeudi 11 septembre 2014, à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Position de Huntingdon en regard à la demande de modification de l'entente constituant le CIT du Haut-St-Laurent ;
- D) Demande de subvention au député de Huntingdon dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal;
- E) Période de questions;

Levée de la séance

Adoption de l'ordre du jour

**14-09-11-3623 Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité:**

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du jeudi 11 septembre 2014 tel que présenté.

Les membres du conseil étant tous présents consentent d'ajouter ce sujet à l'ordre du jour :

- Transfert du dossier plaintif Susan Jandreau.

Adopté

Position de la Ville de Huntingdon en regard de l'entente proposée par le CITHSL

Considérant que le 3 mars 2014, la Ville de Huntingdon a, par son règlement no 857-2014, demandé au gouvernement du Québec d'exclure la ville de Huntingdon de l'entente intermunicipale constituant le Conseil intermunicipal de transport du Haut-Saint-Laurent;

Considérant qu'en conformité avec l'article 20 de la Loi sur les conseils intermunicipaux de transport dans la région de Montréal (L.R.Q. chapitre c-60.1), la Ville de Huntingdon a transmis le règlement 857-2014, dans les 15 jours de son adoption, aux autres municipalités parties à l'entente;

Considérant qu'aucune des municipalités parties à l'entente ne s'est opposée à la demande d'exclusion de la Ville de Huntingdon;

Considérant que le 1^{er} mai 2014, les membres du CITHSL ont adopté une entente modifiant l'entente constitutive du Conseil intermunicipal de transport du Haut-Saint-Laurent;

Considérant que le Conseil municipal est d'avis que la Ville de Huntingdon ne devrait pas faire partie de l'entente modifiée étant donné qu'elle a demandé au gouvernement du Québec à être exclue de l'entente intermunicipale constituant le Conseil intermunicipal de transport du Haut-Saint-Laurent;

14-09-11-3624

**Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Howard Welburn
Et résolu à l'unanimité:**

Que le Conseil municipal de la Ville de Huntingdon refuse de se prononcer sur l'entente modifiant l'entente constitutive du Conseil intermunicipal de transport du Haut-Saint-Laurent.

Et que cette résolution ne soit nullement considérée comme une opposition ou un accord aux modifications proposées à l'entente en vigueur, mais plutôt comme une demande faite de modifier l'entente pour y exclure la Ville de Huntingdon.

Adopté

Demande de subvention au député de Huntingdon dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

Considérant que le député provincial de Huntingdon possède une enveloppe budgétaire dans le cadre d'un programme d'aide à l'amélioration du réseau routier pour les municipalités de sa circonscription ;

Considérant que la Ville doit effectuer divers travaux d'amélioration sur des routes à compétence municipale pour un coût approximatif de 20 000 \$;

Considérant qu'une demande de subvention au montant de 20 000 \$ est sollicitée auprès du député de Huntingdon pour l'amélioration de la rue West sur le territoire de la Ville de Huntingdon ;

14-09-11-3625

**Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Paul André Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

D'autoriser la Ville à procéder à une demande de subvention au montant 20 000 \$ auprès du député de Huntingdon, monsieur Stéphane Billette, dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau municipal.

Adopté

Transfert du dossier plaignant Susan Jandreau

14-09-11-3626

**Il est proposé par monsieur Howard Welburn
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil municipal mandate Me Yannick Tanguay de la firme d'avocats Dunton Rainville pour représenter la Ville dans le dossier de madame Susan Jandreau.

Adopté

Période de questions

Aucune question.

Levée de la séance

14-09-11-3627

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard
Appuyé par monsieur Howard Welburn
Et résolu à l'unanimité :**

Que la séance soit levée à 19 h 28.

Adopté

André Brunette, maire

Denyse Jeanneau, greffière